



Accès aux droits et au logement



L'accès au logement est un défi majeur pour de nombreux jeunes, pour lesquels un soutien continu et personnalisé est essentiel.

Les obstacles du marché locatif et l'expérience limitée en recherche de logement. La médiation avec les bailleurs et les fournisseurs d'énergie est courante pour appuyer le droit au logement.

Durée

01/2024 - 12/2025

Budget total

333 793,00 €

Financement UE

200 275,80 €

DESCRIPTION DE L'ACTION



Établissement d'un Lien de Confiance

Au premier contact, la création d'un lien de confiance permet d'explorer les besoins des jeunes, notamment en matière de logement, qu'il s'agisse de trouver un hébergement adapté, de régler des situations administratives, d'éviter une expulsion ou d'accéder à des aides financières. La barrière financière est souvent un défi majeur.

Plans d'Action Personnalisés

Les plans d'action, conçus en collaboration avec les jeunes, visent à sécuriser un logement stable. Ils établissent des priorités, fixent des objectifs précis, et organisent les étapes pour les atteindre, offrant des conseils et des aides financières pour surmonter

Accompagnement Actif

L'équipe offre un accompagnement actif dans l'exécution des plans d'action, aidant dans la recherche de logement, la préparation des dossiers locatifs, et la gestion des démarches administratives. Un soutien pratique et éducatif est apporté à chaque étape, en considérant les défis liés à l'instabilité professionnelle ou aux problèmes sociaux.

Suivi et Évaluation

Un suivi régulier permet de vérifier les progrès vers les objectifs de logement, d'évaluer les succès et difficultés, et d'ajuster les stratégies pour garantir une solution durable. Cela inclut aussi l'évaluation de l'impact des interventions sur la stabilité résidentielle et le bien-être des jeunes.



Cofinancé par
l'Union européenne